

Lettre d'information Enfance n°10

Septembre 2017



N°10

InfosEnfance

Un décret paru le 27 juin 2017 permet aux collectivités de déroger à la semaine de 4 jours et demi. La demande de dérogation doit émaner d'une concertation de la communauté éducative formalisée par un vote en conseil d'école avant d'être soumise à la validation de l'inspection académique.

A Bois-le-Roi, il n'y aura pas de changement des rythmes scolaires à la rentrée 2017. En revanche, une consultation sera organisée dès septembre pour la rentrée scolaire 2018.

Calendrier de la rentrée

Lundi 4 septembre : c'est la rentrée des classes !

ECOLE MATERNELLE ROBERT LESOURD	ECOLE LES VIARONS
Du 4 au 9 septembre - pour les élèves de petite section :	
Accueil au Portail rue du clos de la cure	Accueil des enfants entre 8h45 et 8h55
Les parents des élèves de petite section pourront accompagner leur enfant dans sa classe	CP : portail habituel
Lundi : accueil en 2 groupes [8h30 puis 10h30]	CE1 : portail côté collège <u>le lundi 4</u>
Du mardi au vendredi : accueil entre 8h40 et 8h50	A partir de mardi 5 : accueil de tous les enfants au portail habituel entre 8h45 et 8h55
Du 4 au 9 septembre - pour les élèves de moyenne et grande sections :	
Accueil au Portillon rue Julien Coquemont, entre 8h40 et 8h50	
A partir du 12 septembre - pour tous les élèves	
Accueil au Portail rue du clos de la cure, entre 8h40 et 8h50	ECOLE OLIVIER METRA
	Accueil des enfants entre 8h30 et 8h40
	Modalités d'accueil indiquées sur place

Mardi 5 septembre
réouverture de la halte-garderie Le bébé accès : pour inscrire votre enfant, vous pouvez retirer un dossier en Mairie puis prendre un rendez-vous avec la directrice au 01 60 66 32 39

Reprise du 1000 Pettes. Parents, le 1000 Pettes a besoin de vous pour fonctionner ! Indiquez vos disponibilités à la DVE pour assurer des accompagnements.

Mercredi 6 septembre
L'accueil de loisirs Le Soleil Vacan organise de 16h30 à 19h00 des portes ouvertes. Ce moment convivial sera l'occasion de rencontrer et échanger avec l'équipe d'animation, de découvrir les locaux, l'environnement ainsi que le fonctionnement de la structure.

Venez nombreux !

A noter ! L'accueil de loisirs sera fermé la semaine du 26 décembre

1

Document(s)

[Lettre d'information à l'enfance n°10](#)